

Personnes présentes :

M. Darien, maire d'Aunay-sous-Auneau, Mme Lutrat, adjointe au maire déléguée aux affaires scolaires, Mme Genecque, Mr Moreau, conseillers municipaux d'Aunay sous Auneau, Mr Picault (mairie d'Aunay sous Auneau).

Mme Boga, adjointe au maire, déléguée aux affaires scolaires de La Chapelle d'Aunainville
Enseignantes de l'école maternelle : Mme Boulay, directrice et PS/MS, Mme Barat MS, Mme Loureiro Christelle GS.

Enseignantes de l'école élémentaire : Mme Robert, directrice et CM1/CM2, Mme Tessier CP/CE1, Mme Girard CP, Mr Cormier CE1, Mme Tabut CE2, Mme Taillebois CM2.

Délégués des parents d'élèves : Mme Montagnani, Mme Courcault, Mme Langella pour la maternelle, Mme Touflet, Mme LeMaur, Mme Louis, Mme Foucat, Mr Jolly, Mr Moreiras pour l'élémentaire.

Mme Leroy, Mr Piat : D.D.E.N.s

Absent excusé : Mr Pagot, inspecteur de Chartres 2.

Rappel des missions du conseil d'école et des délégués de parents d'élèves :

- Le conseil d'école réunit les enseignants, les élus et les parents d'élèves. Il vote le règlement intérieur et adopte le projet d'école. Il donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école (activités périscolaires, restaurant scolaire, hygiène, sécurité des enfants). Il ne traite ni des questions individuelles, ni les questions d'ordre pédagogique pour lesquelles les parents sont invités à prendre contact directement avec l'enseignant concerné.
- Les délégués des parents sont élus chaque année. Ils participent au bon fonctionnement de l'école et peuvent faire valoir le point de vue des familles → les questions transmises doivent l'être dans le respect des objectifs du conseil d'école : pas de questions individuelles ni pédagogiques.
- Lecture du règlement intérieur de chaque école et **VOTE** à main levée : validés à l'unanimité par les membres du conseil.

Rentrée 2021:

- Effectif :
 - En maternelle : PS/MS : 20 (7+13) ; MS : 21. GS 19 Total : 60 élèves
 - En élémentaire : CP : 24; CP-CE1 : 22 (11+11); CE1 : 22 ; CE2 : 28 ; CM1-CM2 : 25 (21+4) ; CM2 : 28 Total : 149 élèves
- Un élève en CE1 et un élève en CM2 sont attendus prochainement.

➤ Personnel enseignant :

- En maternelle : suite à la fermeture de la 4^{ème} classe, l'école compte 3 enseignantes et a perdu une ATSEM.

Un mardi par mois Mme Boulay est déchargée pour le travail de direction par Mme Marie-Françoise LEBRIS.

- En élémentaire : Mme Tabut a intégré la classe de CE2. Mme Plault assure la décharge de direction de Mme Robert le lundi. Mme Girard et Mme Taillebois ont repris leur fonction à temps complet.

Bilan du stage de remise à niveau qui s'est tenu du 23 au 27 août 2021

Le stage était proposé à tous les niveaux de classe cette année encore. Révisions des compétences de base en maths et français. Elèves investis et motivés : bilan positif

CP (Mme Girard) : 6 élèves de CP

CP-CE1 (Mme Tessier) : 6 élèves.

CE2 (M. Cormier) : 6 élèves de CE2.

CM1 (Mme Robert) : 6 élèves.

CM2 (Mme Taillebois) : 6 élèves.

Langues vivantes : les cours ont débuté la semaine du 27 septembre. L'enseignement de l'anglais est assuré par l'enseignant de la classe (titulaire ou complément de temps partiel) ou par échange de service : Mme Tessier en CM2 et Mme Taillebois en CP ; M. Cormier en CP pendant que Mme Girard enseigne la découverte du monde en CE1.

Evaluations nationales :

- **En CP** : bons résultats en phonologie mais la reconnaissance des lettres a été plus contrastée. La manipulation des syllabes reste difficile. La compréhension en lecture a été réussie, hormis quelques problèmes de vocabulaire pour certains élèves. En maths, le placement des nombres sur une file numérique a été chuté comme tous les ans car c'est une compétence non travaillée en GS et la file ne présente pas de graduation permettant de situer les nombres.

- **En CE1** : résultats contrastés dans l'ensemble. La lecture manque de fluidité (40 mots par minute). En revanche, l'encodage est réussi (transcrire un son à l'écrit : dictée de syllabes et de mots). En maths, le calcul en ligne a été difficile car très long (double-page). Soustraction à consolider. Les problèmes mathématiques et l'exercice sur la file numérique ont été difficiles.

Projet d'école : la rédaction du nouveau projet est à l'ordre du jour de cette année scolaire. Il fera l'objet d'un vote au deuxième conseil d'école.

Projets de l'année et du trimestre :

- **En maternelle :** le thème « la nature » sert de fil conducteur dans chaque période pour chaque classe.

Nous avons prévu de faire venir un spectacle fin novembre(compagnie de l'oiseau lyre), et un en avril , nous aviserons pour la suite de l'année selon le protocole sanitaire.

Nous avons fait une promenade d'automne à travers champs et bois lundi 11 octobre, d'autres viendront au cours des prochaines saisons.

Entretien avec les parents avant les vacances d'hiver début février (si le contexte l'autorise) à partir de l'album de réussite de leur enfant. Cette même semaine aura lieu la semaine du jeu avec la participation de l'entreprise Jeupétille.

Sur plusieurs mardis d'octobre, les enfants de moyenne section ont eu un bilan infirmier par la PMI .

Les enfants de moyenne et de grande sections fréquenteront la bibliothèque à partir de novembre le mardi après-midi.

Nous pratiquons un atelier cuisine chaque période avec en fin d'année la préparation et dégustation d'un repas tous ensemble début juillet si les conditions sanitaires le permettent.

- **En élémentaire :**

- Piscine : pour les classes de CM1-CM2 et de CM2 le lundi, les CE1 et CE2 au 2^e trimestre et les CP et CP-CE1 au 3^e trimestre.

- Intervention et travail en collaboration avec Julien Mathonnet, bibliothécaire d'Aunay-sous-Auneau.

- Thème de l'année : Le patrimoine local : « Du côté de chez nous ». Les travaux, recherche, productions plastiques et sorties en lien avec ce fil rouge seront exposés aux Portes Ouvertes le jour de la fête de l'école (si elle peut avoir lieu).

- « Festival du jeu » la semaine du 8 au 12 novembre de 14h à 15h toute la semaine.

Les jeux seront orientés sur les maths et la logique.

- ECOLIRE : projet autour d'une sélection de livres sur le thème « Rose et bleu » en rapport avec l'égalité filles-garçons. Vote du livre préféré par les enfants en fin d'année.

- 5 séances de HAND du CE1 au CM2 + un tournoi en juin. CE2, CM1-CM2 et CM2 au 1^{er} trimestre. Les CE1 de M. Cormier et Mme Tessier bénéficieront de cette initiation en mai.

En cycle 2 :

- Les CP : sortie envisagée au Musée de l'Ecole. Date à confirmer.

- Les CP-CE1 : sortie au Jardin de la Préhistoire le 22 octobre après-midi. Visite des habitats préhistoriques et des objets quotidiens + Atelier sur « les parures ».

- Les CE1 : sortie au Jardin de la Préhistoire le 18 octobre après-midi. Visite des habitats préhistoriques et des objets quotidiens + Atelier sur « la chasse ».
- Les CE2 : sortie au Jardin de la Préhistoire le 18 octobre au matin. Visite des habitats préhistoriques et des objets quotidiens + Atelier sur « la poterie ».

En cycle 3 :

- Les CM1-CM2 : sortie au Jardin de la Préhistoire le 18 octobre au matin. Visite des habitats préhistoriques et des objets quotidiens + Atelier sur « la poterie ». Sortie le 2 décembre au matin sur l'atelier « Frise historique » (construction de frises historiques et placement d'évènements ayant eu lieu dans la commune d'Aunay-sous-Auneau).
- Les CM2 : participation à « la quinzaine du savoir rouler en vélo » le 30 novembre avec les CM2 de Mme Robert. Déroulement à préciser ultérieurement. Sortie le 23 novembre aux Archives départementales sur l'atelier « Frise historique » (construction de frises historiques et placement d'évènements ayant eu lieu dans la commune d'Aunay-sous-Auneau).

Sécurité :

2 PPMS : PPMS Risques Majeurs et PPMS Attentat Intrusion. Des scénarii ont été construits pour apprendre aux enfants à réagir et aux adultes de s'organiser devant une éventuelle menace.

- En maternelle : le 30/09/2021 Exercice incendie. Le premier exercice PPMS AI (attentat intrusion) consistant à se confiner dans les classes, a eu lieu le 15 octobre 2021.
- En élémentaire : le 27/09/2021 Exercice incendie. L'exercice PPMS AI se déroulera le 21/10/2021. Le scénario prévu est celui de l'évacuation vers le point de rencontre au four à chaux.
- Le second exercice PPMS « risques majeurs » aura lieu avant le 5 février 2021.

Plan de continuité pédagogique

Mise à jour du plan de continuité pédagogique à activer en cas de circulation très active du virus dans le cas d'une fermeture de classe. Il définit l'organisation des récréations, des accueils dans la cour et en classe, à la cantine.

Coopérative : caisse solidaire permettant aux enseignants de proposer aux élèves des sorties scolaires ou des actions relatives aux projets de classe affiliée à l'OCCE de l'Eure et Loir.

Bilan de l'année 2020-2021 :

- **En maternelle** : la coopérative a été alimentée par les cotisations des parents (940€), la vente des produits fabriqués par les enfants (calendriers, sacs pliables , photos soit 3544€), les subventions de la mairie pour 2020 et 2021 (468€)

- Les dépenses ont été les cotisations OCCE et in octavo, l'achat de jeux et livres pour les classes, l'achat des objets à revendre, l'achat d'un poste sono, le spectacle animation Planète mômes.
- Total des charges : 4217,22 € total des produits : 4952,88€
Le bilan présente un solde positif de 735,66 €.

- **En élémentaire :**

<i>ACTIONS PRINCIPALES</i>	<i>Charges</i>	<i>Produits</i>
Participation familles toutes classes		1905
Subventions mairies (2020 + 2021)		879
Charges bancaires et assurances	355	
Achats de matériel, livres et outils pédagogiques	1300	
Visite médiévale de Chartres (CP, CP/CE1, CE2/CM1)	295	
Bénéfices photos		800
Totaux au 1 ^{er} septembre 2021	3724	5674

Le bilan présente un solde positif de 1950,91

Remerciements à la mairie :

En maternelle pour les peintures dans le couloir de l'école et les toilettes enfants, également pour les abonnements par classe à l'ENT Beneylu school.

En élémentaire pour l'installation des VPI dans les 6 classes ainsi que la participation financière à l'usage de Beneylu school qui pourra ainsi être pérennisé.

Information de la mairie d'Aunay-sous-Auneau

La mairie informe du projet de mise en place d'une application permettant l'inscription en ligne à la cantine scolaire

Questions des délégués de parents d'élèves :

- Est-il possible de participer aux différents appels d'offres autour de la cantine :

La composition des commissions d'appel d'offre doit respecter les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales. Seuls peuvent participer le maire ou son représentant, des membres du conseil municipal, le comptable public de la collectivité, un représentant de la DDCCRF, des personnalités compétentes dans le domaine dans lequel s'inscrit le marché, un ou plusieurs agents de la collectivité.

Les délégués des parents d'élèves ne peuvent donc pas participer à la commission d'appel d'offre.

Il est précisé que le contrat pour la fourniture des repas à la cantine scolaire arrivait à échéance le 31 août 2021. Une consultation a donc été engagée en conformité avec les dispositions prévues par le code de la commande publique.

Le nouveau contrat de 3 ans fermes a été signé avec la Société Yvelines Restauration ; ce contrat pourra être renouvelé pour une période d'un an renouvelable une seule fois (le contrat s'achèvera en tout état de cause à la fin de l'année scolaire 2025/2026).

Il est précisé que la volonté du conseil municipal a été de ne pas faire subir aux familles la hausse du prix du repas.

Il est indiqué que le cahier des charges a tenu compte de la loi EGalim (États Généraux de l'alimentation) qui pourrait faire l'objet d'aménagements. Il est rappelé que cette loi applicable au 1er janvier 2022 imposerait 50 % de produits bénéficiant d'un signe d'identification de qualité et d'origine (dont au moins 20 % de bio), avec le risque de subir une augmentation significative du prix des repas.

Comme beaucoup de collectivités, le conseil municipal a fait le choix de ne pas appliquer à la rentrée scolaire les dispositions de la loi EGalim, dans l'attente des directives complémentaires attendues. Une rencontre est prévue avec le traiteur en novembre pour faire le point sur les avancées du cadre réglementaire.

Un correctif a été apporté pour la livraison des repas depuis le début de l'année scolaire : une option avait été prise pour une livraison des repas avec un grammage différent entre les maternels et les primaires en maintenant un repas avec 5 composantes. Il est apparu des difficultés pour la distribution des repas, notamment pour les denrées servies à l'unité. La commission scolaire s'est réunie rapidement et il a été décidé de revenir à un grammage identique maternel et primaire en octobre. Pour novembre et décembre, un grammage identique sera maintenu mais avec un repas à 4 composantes, formule déjà proposée par de nombreux restaurants scolaires (prix unitaire du traiteur de 2,11 € TTC)

Sur la question du prix du repas, les précisions suivantes ont été apportées.

Le prix unitaire facturé aux familles depuis septembre 2019 est de 4,93 € (prix minoré à 4,44 € à partir du 2ème enfant).

Le coût réel d'un repas était de 8,43 € pour l'année civile 2019 (l'année 2020 n'est pas significative avec la fermeture du restaurant scolaire durant plusieurs semaines en raison de la crise sanitaire)

La charge de fonctionnement totale était de 162000 € en 2019, répartie comme suit pour 19211 repas facturés :

-29 % achat des repas

-11 % frais divers (électricité, eau, fournitures diverses, maintenance, assurance, téléphone...)

-60 % frais de personnel (PEP et personnel communal)

Des questionnements sont formulés au sujet de la composition des menus. Une réunion trimestrielle est organisée entre le personnel et la diététicienne d'Yvelines Restauration pour la composition des menus. Les agents donnent leurs avis sur les plats qui ne plaisent pas aux enfants afin d'éviter le gaspillage. Il est ajouté que les menus tiennent compte des préconisations du GEMRCN pour l'équilibre alimentaire des enfants.

Des points réguliers sont faits avec les équipes, notamment sur les problèmes de discipline. Il est précisé que le dialogue est privilégié avec les enfants et les familles.

Les délégués des parents d'élèves prennent note de ces informations et se proposent d'aider la collectivité dans la mesure de leurs possibilités.

- Est-il possible d'assister à un repas (maternelle et primaire)

Une réponse favorable est donnée

-Le portail du côté de Mme Girard fonctionne mal

La chaleur a pu déformer la structure du portail. Le service technique interviendra si nécessaire

-Allons-nous garder les différents accès par classe ?

Les enseignantes se disent satisfaites de ce fonctionnement car il fluidifie l'arrivée et la sortie des élèves aux abords de l'école. Il sera maintenu. Même constat pour l'école maternelle. Les parents d'élèves approuvent ces décisions.

-Est-il possible de remettre un agent municipal au passage piétons du côté de Mme Robert ?

Monsieur le Maire indique que l'accès par ce portail pose des problèmes de sécurité en raison des véhicules qui stationnent illégalement dans ce secteur.

-Comment organiser le parking ? car plusieurs véhicules se garent dans le passage au niveau du sens interdit ou ne prennent pas la peine de se garer pour déposer les enfants...

Monsieur le Maire évoque le projet d'aménagement de la place de la mairie qui fera prochainement l'objet d'une consultation des administrés. Chacun pourra apporter son avis sur ce sujet complexe.

Par ailleurs, pour mieux garantir le passage et la sécurité des piétons, une étude est en cours pour agrandir la largeur des trottoirs face à la bibliothèque et à l'école maternelle (notamment pour le passage des poussettes).

Les élus membres de la sécurité routière ont pris l'engagement d'intervenir si nécessaire pour sensibiliser les automobilistes aux heures d'entrée et de sortie des écoles.

Si nécessaire, la brigade de gendarmerie peut intervenir.

Les délégués des parents d'élèves informent qu'ils peuvent aider les élus pour faire respecter ce point important pour la sécurité de tous.

-Comment contester le permis de construire de l'antenne-relai ?

Monsieur le Maire précise qu'un panneau relatif à l'autorisation d'urbanisme a récemment été mis en place au mauvais endroit. Celui-ci a donc été déplacé.

Il est rappelé qu'en septembre 2020, un projet d'implantation d'une antenne relai FREE MOBILE à proximité de l'atelier communal a été présenté au Conseil Municipal. Une consultation des administrés a été réalisée afin d'obtenir les avis sur ce projet.

Compte tenu des avis défavorables exprimés sur l'emplacement prévu, un autre site plus éloigné des écoles et des habitations a été retenu. Aucune remarque n'a été formulée lors de la nouvelle consultation réalisée en avril/mai 2021.

Il est rappelé que ce projet a pour vocation de répondre aux demandes en faveur de l'internet mobile et au programme national de résorption des « zones blanches » en conformité avec les attentes des habitants.

Y-aura-t-il d'autres sessions sportives dans l'année ? car de très bons retours sur le hand-ball.

Il y aura des séances de hand-ball pour les CE1 de M. Cormier et les CE1 de Mme Tessier mais il n'y aura pas d'autres activités sportives proposées par un animateur car cela coûte très cher.

Secrétaire de séance : P. BOULAY

Les directrices,

Patricia BOULAY

Cécile ROBERT